

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 17 JUIN 2025
Convocation du 10 juin

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept juin à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Frédéric DOMON, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Maria TREFCON), Bernard MICHALAK (pouvoir à Yvette CARTON) Nicole DUMONT (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIEFAINE (pouvoir à M. Bernard ROBIDA)

M. Jean-Marie THIBAUT est nommé secrétaire de séance

Décision modificative (n°18-2025)

A la suite du vote du budget, et après vérification de la trésorerie, il convient effectuer une décision modificative afin de rééquilibrer les sections sur les chapitres suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes		Recettes	
		1068	151 731,15
		2804182	20 979,00
		021	-134 873,63
TOTAL :	0,00	TOTAL :	37 836,52
Dépenses		Dépenses	
681	20 979,00	1641	36 590,47
023	-134 873,63	2151	1 246,05
615231	31 500,00		
615232	31 000,00		
615551	31394,63		
625	20 000,00		
TOTAL :	0,00	TOTAL :	37 836,52

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à la majorité, (18 pour, 1 abstention) la décision modificative.

Le Maire,
Maria TREFCON

